Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 2 (1908)

Artikel: Réflexions d'un laique sur un essai d'apologie moderne
Autor: Mentha, F.H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-751128

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

den wir in den Achtzigerjahren des vorigen Jahrhunderts unter Anführung des Bundesrates eröffneten, da waren die einzelnen Kantone sehr ungleich berührt, aber alle haben sich solidarisch erklärt. Und wenn es sich heute im Kampfe gegen den Absinth auch nicht um eine finanzielle Zuwendung handelt, die den Kantonen in Aussicht gestellt werden könnte, so ist er doch die Fortsetzung eines Feldzuges, dem unser ganzes Volk grundsätzlich seine Sanktion erteilt hat.

ZÜRICH. DR ALBERT LOCHER.

□□□

REFLEXIONS D'UN LAIQUE SUR UN ESSAI D'APOLOGIE MODERNE

Le 18 mai 1906 mourait, à l'âge de quarante-deux ans, M. Gaston Frommel, professeur de théologie à l'Université de Genève, emportant avec lui non seulement le respect de tous, mais encore les espérances que beaucoup de protestants avaient fondées sur son caractère et ses talents, dont ils attendaient une apologie franchement moderne du christianisme positif. Et comme en lui le penseur était, selon nos justes exigences, servi par un écrivain de race, ceux qui disposent chez nous de la renommée des vivants et des morts, l'ont déclaré le digne successeur de Vinet, ce qui est l'éloge suprême en matière de profondeur religieuse, de rectitude morale, de pénétration critique et de goût littéraire.

Ses amis recueillent pieusement tout ce qui est sorti de sa plume et déjà le Foyer solidariste en a publié trois volumes, à l'occasion de chacun desquels on a répété les mêmes louanges comme une liturgie consacrée.

Cependant je trouve qu'il ne faut pas recevoir tous ses écrits avec cette admiration sans discernement, et qui s'épuise en adjectifs. M. Frommel apologiste était une intelligence où il entrait sans doute un excès de volonté, ce qui rend fragiles certaines de ses démonstrations. Peut-être sa conception religieuse est-elle juste: je ne songe pas à l'attaquer; mais les arguments nouveaux par lesquels il l'a soutenue manquent à tel point de sérénité ob-

jective, qu'ils ne sauraient lui gagner des adeptes; et les applaudissements de ceux qui d'avance y étaient convertis sont un succès bien inutile en de semblables entreprises.

C'est ce que je voudrais établir par un bref examen de la dernière de ses publications: La Psychologie du Pardon dans ses Rapports avec la Croix de Jésus-Christ, contre laquelle personne en Suisse n'a élevé jusqu'à ce jour une protestation qui me paraît nécessaire.

* * *

Voici, d'abord, un résumé, que je croix consciencieux, de ce petit essai:

Comme la religion chrétienne a pour objet de rétablir, entre un Dieu personnel et l'homme, les relations troublées par le péché, c'est à dire d'assurer au pécheur le pardon de Dieu, si nous voulons comprendre les conditions de ce pardon divin, nous n'avons qu'à étudier en nous-mêmes les conditions auxquelles nous accordons notre pardon aux hommes qui nous ont offensés. Cette analogie est reconnue par l'oraison dominicale: „Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." Or, quelles sont les conditions du pardon, tel que les hommes le pratiquent entre eux? Interrogeons notre propre expérience; voici ce qu'elle nous apprend:

1° Le pardon véritable, impliquant le retour de l'ancienne confiance, nous ne l'accordons qu'au repentir du coupable.

2° Mais ce repentir, qui devrait être égal à l'offense, ne l'est jamais: „La faute que le coupable connaît et dont il s'accuse ne sera jamais qu'une partie de sa faute. Il en ignore l'étendue et la gravité. Eût-il même la conscience d'un saint, la réprouvât-il comme Dieu la réprouve, cependant elle est commise. Rien ne peut plus faire qu'elle ne le soit. En entrant dans les faits, elle est entrée dans l'irréparable, et la repentance la plus aiguë ne saurait réparer l'irréparable."

3° Ainsi, le repentir du coupable, toujours insuffisant, ne saurait à lui seul compenser le mal, et la justice exige que le mal soit expié. A la douleur du repentir, qui n'équivaut qu'à une fraction seulement du mal commis, et qui est tout ce que le coupable peut offrir, il faut donc nécessairement qu'il s'ajoute

une souffrance complémentaire, pour achever ce qui manque à la satisfaction parfaite.

4⁰ Qui fournit donc ce complément de souffrance, mathématiquement indispensable, et que le coupable est hors d'état de subir lui-même? C'est l'offensé qui lui pardonne. Et comment l'offensé se tourmente-t-il ainsi lui-même en faveur du coupable? Par l'acte même du pardon, qui n'est rien s'il n'est douloureux. Il faut citer:

„Avons-nous jamais pardonné sans que nous fussions obligés de nous faire à nous-mêmes je ne sais quelle violence intime? Le pardon ne nous est-il pas toujours apparu comme le fruit d'un effort, d'une sorte de victoire remportée sur nous-mêmes? Il y a, je le reconnais, des différences à cet endroit. Les uns pardonnent plus difficilement, les autres plus facilement; mais le pardon absolument facile, le pardon à jet continu, dont se vantent certaines personnes, fait-il partie de notre expérience? J'ose espérer que non."

„Je tiens, quant à moi, que le pardon n'est jamais facile. Ou, s'il est facile, il l'est pour les âmes faibles, légères, inconsistantes, superficielles, qui n'éprouvent profondément ni le mal, ni l'offense. Elles n'ont pas de peine à pardonner parce qu'elles ont peu ressenti. Elles passent l'éponge; un oubli sans dignité comme sans moralité leur tient lieu de pardon . . ."

„Quand les âmes sont énergiques, fières, généreuses; quand les caractères sont forts, virils, conscients de leur valeur, de leur dignité, de leurs droits, la difficulté du pardon s'augmente de cette dignité même, de cette fierté, de cette générosité; elle grandit au point de constituer l'effort suprême dont un homme soit capable, celui en regard duquel pâlissent tous les autres, et tellement au-dessus des forces humaines qu'il apparaît parfois impossible. N'auriez-vous jamais entendu cette phrase, qu'entendent si souvent les pasteurs au cours de leur ministère: Tout ce que vous voudrez, Monsieur le pasteur, demandez-moi tout; mais non de pardonner, je ne le puis pas!"

„Il en coûte donc toujours quelque chose de pardonner, et la remise de l'offense rencontre en nous des obstacles proportionnels à sa gravité, oui, et même à l'amour qui doit la remettre . . ."

„Le pardon est grave, il est austère, il est tragique et, des deux parts, plein de responsabilités. Transaction solennelle qu'une loi auguste arrache à la volonté des contractants, la violence qu'ils se font les avertit qu'un sacrifice est intervenu."

5⁰ Ayant ainsi posé que le repentir, toujours insuffisant, est complété par la souffrance que le pardon inflige à l'offensé, M. Frommel aboutit à cette formule: Le pardon, tel que l'homme l'accorde à son prochain, suppose un acte de solidarité substitutive, par lequel celui qui remet la faute ou l'offense achève gratuitement de souffrir en sa personne la juste expiation commencée dans le repentir du coupable.

6⁰ Appliquant ce résultat, tiré de l'étude expérimentale des rapports des hommes entre eux, aux rapports entre Dieu et le pécheur, M. Frommel conclut naturellement que le pardon divin s'effectue par un acte de solidarité substitutive, en vertu duquel le Père céleste, qui remet la faute, achève de souffrir gratuitement en sa personne la juste expiation commencée dans le repentir de ses enfants, c'est à dire que la passion de Jésus-Christ a bien été subie par un Dieu incarné, sans l'agonie duquel nous ne serions pas sûrs de notre salut, rien hors ce fait ne nous attestant que Dieu daigne ajouter à notre repentir trop léger le poids complémentaire des souffrances de son propre pardon.

* * *

Voici maintenant mes observations sur les prémisses posées par M. Frommel: Ad 1. La première proposition est incontestable. Sans le repentir du coupable, nous pouvons bien réprimer en nous tout besoin de vengeance, mais nous n'avons aucune raison de renouer avec lui, et la rupture subsiste.

Ad 2. C'est tout à fait gratuitement que M. Frommel affirme que le repentir est toujours moindre que la faute. Ces faits psychologiques ne sont d'abord pas susceptibles d'une commune mesure, et ensuite, si l'on veut absolument les comparer, il arrive sans doute parfois que le repentir excède la faute.

Mais n'est-il pas vrai que notre faute, entrée dans les faits, est entrée dans l'irréparable, ensorte que nos péchés s'agran-

dissent jusqu'à l'infini par leurs conséquences? A cela il faut répondre deux choses.

D'abord, que, s'il en était ainsi, cela tiendrait à l'organisation de l'univers, dont nous ne sommes nullement responsables, puisqu'elle n'est point notre ouvrage, mais un fait préexistant.

Ensuite et surtout, qu'il y a dans la vie une puissance merveilleuse de cicatrisation. Nos mauvaises actions ne sont pas seules à faire l'histoire: elles y rencontrent d'autres influences qui les corrigent et leur donnent souvent de très heureux effets. Nous disons volontiers, nous autres protestants, que la Révocation de l'Edit de Nantes a fait un mal irréparable en privant la France des meilleurs de ses habitants. Soit; mais ne voit-on pas que cette persécution a porté au plus haut degré les énergies intellectuelles et morales que les huguenots ont mises au service de leurs nouvelles patries, dont ils ont augmenté la force et la prospérité? Si donc la Révocation a eu de déplorables effets pour la France, elle en a eu d'excellents pour la Hollande, l'Angleterre, la Suisse et les Etats protestants de l'Allemagne. Or comme, en définitive, l'humanité ne se réduit pas à la France, peut-être la civilisation en général doit-elle quelque chose à l'intolérance du roi très chrétien. Et, quand l'histoire profane ne nous rassurerait pas sur la réparation de nos fautes, l'histoire sacrée le ferait avec plus d'autorité. M. Frommel semble avoir oublié que l'usurpation frauduleuse par Jacob du droit d'aînesse de son frère, et l'adultère ensanglanté du roi David font partie intégrante de la généalogie de Jésus-Christ.

Ad 3. Indépendamment de ce qui vient d'être dit, il est incompréhensible que, tout en reconnaissant à l'homme le pouvoir de se repentir, M. Frommel déclare que ce repentir demeure toujours essentiellement insuffisant. Au fond, n'est-ce pas faire injure à la Divinité de penser qu'en même temps qu'elle subordonne le pardon au repentir du coupable, elle s'arrange de manière que ce repentir ne puisse jamais atteindre son but? Ce qui est absolument nécessaire devrait être aussi suffisant.

Ad 4. Mais le plus étrange, c'est cette affirmation que le pardon est douloureux et coûte à celui qui l'accorde une souffrance qui passe parfois les forces humaines. M. Frommel ne tarit pas sur une si grande découverte:

„C'est, dit-il, un acte où toute une part de nous-mêmes s'abîme dans une perte sans compensation, au profit d'un être qui nous fut malfaisant, qui nous était hostile et qui nous paraît extérieur. Je dis une perte, et je dis bien. Car celui qui pardonne abandonne toujours quelque chose. Et ce qu'il abandonne de la sorte, ce sont les réalités centrales de la vie personnelle, les jugements de respect et d'estime, les appréciations qualitatives et de valeur, que la personne n'abdique qu'en se dépouillant et se vidant elle-même de son essentiel contenu. C'est son caractère, ses intentions, sa dignité qu'elle laisse méconnus, son honneur et son droit qu'elle s'abstient de venger. C'est elle-même qui renonce à s'affirmer. Or, s'affirmer, c'est vivre. On ne renonce à s'affirmer qu'en renonçant à vivre. Voilà, certes, des facteurs de souffrance, voilà la part du sacrifice, voilà la perte et la mort à soi-même qu'implique tout acte de pardon."

Comment! Vous éprouvez tout cela quand vous pardonnez au coupable repentant? Ainsi, après que l'offense vous a blessé, si l'offenseur vient à vous en vous témoignant un repentir sincère, bien loin d'atténuer par là le mal qu'il vous a fait, il l'envenime et l'exaspère encore, puisqu'après avoir souffert de l'offense, vous allez souffrir de plus belle en pardonnant? Il vaudrait donc mieux pour vous que le coupable ne se repentît pas!

Mais sans insister davantage sur ce non-sens, si nous examinons de quoi M. Frommel compose la prétendue douleur du pardon, nous voyons qu'il n'en subsiste rien. L'offense nous a fait perdre notre ami, parce qu'elle nous a découvert en lui des dispositions, des sentiments, peut-être des principes opposés aux nôtres et que nous condamnons. Voilà la cause de la rupture cruelle: celui qui était près de nous s'est éloigné. Mais qu'il se repente et qu'il revienne à nous: quel sacrifice ce retour peut-il bien nous imposer? En quoi notre caractère, nos intentions, notre dignité demeurent-ils donc méconnus? Le repentir du coupable est précisément un hommage qu'il rend à tout cela, et l'adhésion formelle à nos propres appréciations qualitatives, et de valeur, pour parler ce langage, qui veut être solennel et qui n'est que barbare.

Oh! que la parabole de l'enfant prodigue devait scandaliser M. Frommel! Qu'il devait s'affliger d'y voir tant de grâce et d'élan! Hélas! ce père, oubliant dans son allégresse d'abandonner les ré-

alités centrales de sa vie personnelle, et faisant égorger le veau gras au lieu de se vider lui-même de son essentiel contenu, ce père, âme légère et frivole, n'entendait rien sans doute à la psychologie du pardon!

* * *

En vérité, c'est une chose surprenante que l'aveuglement où l'esprit de système peut jeter les hommes les plus intelligents. Car M. Frommel ne s'est pas contenté d'oublier cette parabole de l'enfant prodigue, mais ses affirmations les plus véhémentes ont été doucement contredites par le fondateur même du christianisme.

Nous avons déjà cité le passage où M. Frommel, qui distingue parmi les pécheurs entre les âmes faibles, légères, inconsistantes et celles qui sont énergiques, fières et généreuses, accable les premières de son dédain et se moque avec amertume du pardon à jet continu. Et qui donc l'a recommandé, je vous prie, ce pardon à jet continu, sinon Jésus lui-même, répondant à Pierre qu'il faut pardonner non pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois (Matth. XXVIII, 21 et 22)?

Il y a encore un autre passage, très caractéristique, qui mérite d'etre cité pour son abondance oratoire et sa magnifique inexactitude; le voici:

„La croix présente à l'homme son péché, sans déguisement et sans fard, à la sinistre lumière d'un abominable forfait. Et ce mal, dont il ne discernait que la faiblesse ou l'excusable imperfection; ce mal, à l'égard duquel il conservait mille indulgences; ce mal, dont il allait jusqu'à caresser les désirs et savourer les concupiscences comme on savoure une joie subtile; ce mal qu'il blâmait chez autrui sans se résoudre à le condamner chez lui-même; ce mal éclate subitement à ses yeux dans son épouvantable hideur et son effrayante gravité. Prolongé jusqu'à la croix, où, pour la première fois dans l'histoire, il atteint sa véritable dimension et manifeste son essentielle turpitude, — s'exaspérant sans excuse sur une innocente victime, vouant au supplice l'amour et l'humilité faits chair, bavant ses injures et crachant sa haine sur le Saint et le Juste, n'ayant ni cesse ni repos qu'il n'ait ôté celui qui, de la part de Dieu, apportait au monde les paroles de

la vie éternelle, — prolongé jusqu'à la croix où, se consommant tout entier, il aboutit au crime gratuit de l'homme contre l'homme, de l'homme contre le bien, de l'homme contre Dieu, c'est à dire au crime intégral, au crime absolu, au crime par delà lequel aucun crime n'est concevable ni possible, le mal s'est enfin démasqué."

Etrange sans doute est cette conception, que Dieu ne puisse ou ne veuille pardonner aux hommes des péchés sans doute irréparables, mais par comparaison de simples peccadilles, qu'à la condition de leur avoir fait ou vu commettre contre lui le crime suprême, le crime absolu, le crime intégral! M. Frommel, qui n'accordait son pardon douloureux qu'au repentir, semble ici le subordonner à la parfaite perversité du coupable. Troublant problème!

Mais, la condamnation et le supplice de Jésus sont-ils bien ce forfait sans égal devant lequel s'évanouissent toutes les autres horreurs de l'histoire? Je n'oserais le contester, si je ne devais opposer au jugement de M. Frommel un jugement irrécusable. Oui, toute l'indignation du théologien genevois semble une éloquence étudiée et terriblement littéraire, quand on se souvient de cette simple parole de Jésus sur la croix: „Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font." La victime n'a donc rien vu de ce crime intégral, et c'est sans doute la victime qu'il faut croire ici; ou bien, dirait-on peut-être que Jésus n'était qu'un avocat plaidant sans conviction les circonstances atténuantes? Et voilà comment, à force de vouloir construire une croix bien systématique, on finit par ne plus percevoir les paroles mêmes du Crucifié . . .

D'une lecture un peu attentive de cette étrange étude, on dégage l'impression que M. Frommel a voulu justifier par là le dogme orthodoxe de l'expiation du péché par le sacrifice de l'Homme-Dieu souffrant dans sa personne innocente les peines encourues par l'humanité coupable. Persuadé de la vérité de ce dogme, il voyait avec douleur la génération présente s'en détourner, et, dans l'ardeur de sa conviction, il a cru qu'il pourrait l'établir par des moyens nouveaux, conformes à l'esprit moderne. Entreprise hautement louable en elle-même, car enfin celui qui se sent en possession d'une vérité capitale a le devoir de la communiquer. Ainsi, l'objet de la démonstration étant celui de

l'ancienne orthodoxie, M. Frommel a eu recours à une méthode nouvelle. „Je ne partirai, disait-il en commençant, d'aucun a priori; je ne me ferai le tenant d'aucune doctrine particulière; je n'emploierai aucun argument d'autorité, et, si ce n'est dans la mesure indispensable à la marche de la pensée, presque aucun raisonnement. Je ne ferai appel qu'aux expériences qui nous sont à tous communes et à une compétence morale sur laquelle j'estime avoir le droit de m'appuyer.“ — A-t-il tenu parole, et n'y a-t-il pas un a priori dans cet axiome que le repentir est toujours insuffisant? Mais passons. L'expérience commune à laquelle il fait appel, c'est la souffrance que le pardon coûte toujours à celui qui pardonne, affirmation audacieuse qu'il est, je crois, le premier à poser. Aussi préssent-il que plusieurs n'accorderont pas ce point, mais protesterront au contraire qu'ils ont toujours pardonné avec joie. M. Frommel sera donc sans prise sur eux. Oui; mais il récuse d'avance leur témoignage comme celui d'âmes faibles, légères, inconsistantes, dénuées en un mot de la compétence morale sur laquelle il estime avoir, lui, le droit de s'appuyer; il jette de son chef le discrédit, non sur l'intelligence, mais sur le caractère même de ceux qui lui résisteront. On disait autrefois: Quiconque ne pense pas comme moi est dans l'erreur; M. Frommel dit à son tour: Quiconque ne sent pas comme moi est un être de moralité suspecte. L'intolérance s'est-elle jamais montrée plus personnelle ni plus hautaine?

On peut donc conclure, je crois, qu'en dépit de son apparente méthode psychologique, M. Frommel était un de ces esprits impérieux qui, haïssant la moindre incertitude, traduisent les réalités dont nous ne devons nous faire qu'une idée approximative, Dieu et l'homme, le Bien et le Mal, l'Individu et la Société, l'Eglise et l'Etat, en définitions aux arêtes rigides, sur lesquelles ils élèvent passionnément les figures géométriques dont il faut que, pour eux, l'univers soit peuplé; et qui, dans leur rêve d'absolu, ne peuvent supporter patiemment le mystère de la vie rapide.

NEUCHATEL. F. H. MENTHA.